

Koulikoro, le 10 novembre 2011.

**À :** Madame Khalida Rachid KHAN  
Présidente du Tribunal Pénal International pour le Rwanda  
Arusha, Tanzanie.

**De :** Jean KAMBANDA  
ICTR-97-23-DP  
Premier Ministre du Gouvernement Intérimaire (Avril-juillet 1994)  
Quartier Pénitentiaire du TPIR  
Maison d'Arrêt et de Correction de Koulikoro  
Mali

**Objet :** Planification du Génocide des Tutsi et  
du génocide des Hutu par le Général Paul KAGAME

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour urgente suite appropriée, ma déclaration portant sur l'objet en marge de la présente.

En tant que Premier Ministre du Gouvernement Intérimaire du 9 avril au 17 juillet 1994, j'attire votre attention sur les récentes condamnations pour « *entente en vue de commettre le génocide* » des Tutsi prononcées à l'encontre de trois des ministres dudit gouvernement, à savoir Pauline NYIRAMASUHUKO, Prosper MUGIRANEZA et Justin MUGENZI.

Je dénonce avec énergie ces jugements et ces condamnations laissant entendre que les juges auraient enfin trouvé des éléments prouvant la planification du génocide des Tutsi au sein du cabinet ministériel que j'ai dirigé du 9 avril au 17 juillet 1994.

Je vous montre avec preuves à l'appui que la planification du génocide des Tutsi ainsi que celui des Hutu est le fait de l'actuel Président du Rwanda, Paul KAGAME.

J'attire l'attention de la Présidente du TPIR et de ses juges sur le contenu de la présente déclaration et saisis l'occasion de vous rappeler, à vous Madame la Présidente et aux juges du TPIR, l'obligation qui vous incombe de rendre non seulement une justice juste mais aussi d'œuvrer pour la réconciliation des rwandais.

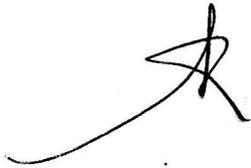
Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Jean KAMBANDA  
Premier Ministre du Gouvernement Intérimaire  
Du 9 avril au 17 juillet 1994



C.C :

- Monsieur le Greffier du TPIR, Arusha
- Monsieur le Procureur du TPIR, Arusha
- Monsieur le Régisseur de la Maison d'Arrêt et de Correction de Koulikoro, Mali
- Maître Johan SCHEERS, avocat, Bruxelles-Belgique
- Avocats de la défense (tous), Arusha, Tanzanie
- Monsieur Alain DE BROUWER, Criminologue, Bruxelles-Belgique
- Ma famille, USA
- Associations de Défense des Droits de l'Homme.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' with a long horizontal stroke extending to the left.